



NOUVEAU
FRONT
POPULAIRE

ON NE LÂCHE RIEN !

Dimanche 30 juin 2024, j'ai été réélue députée de la 17^e circonscription de Paris avec 64,23% des suffrages. Merci à toutes celles et ceux qui ont soutenu ma candidature. Je suis honorée de la confiance qui m'a, de nouveau, été accordée.

La participation historique à ce scrutin traduit la forte aspiration des habitant-es pour une autre politique que celle menée depuis 7 ans dans notre pays : pour la justice sociale, l'égalité des droits, la paix et la bifurcation écologique.

Le choix d'Emmanuel Macron, soumis à l'approbation de Marine Le Pen, de nommer Michel Barnier Premier ministre au lieu de Lucie Castets, la candidate du Nouveau Front populaire (NFP) arrivé en tête aux législatives, est un coup de force antidémocratique. C'est pourquoi, j'ai voté pour la proposition de résolution visant à engager une procédure de destitution à son encontre.

Jugée recevable par le bureau de l'Assemblée, puis débattue en commission, la procédure n'a pas pu arriver à son terme car

Marine Le Pen s'est abstenue lors du vote de sa mise à l'ordre du jour en hémicycle. L'extrême-droite est, encore et toujours, l'assurance-vie du système !

Elle l'a de nouveau prouvé en ne prenant pas part au vote de la motion de censure contre le gouvernement Macron-Barnier, véritable association de malfaiteurs composée des perdants des législatives. Sa feuille de route politique austéritaire, dans la lignée des gouvernements précédents, est une déclaration de guerre contre le peuple.

Aux côtés de mes collègues insoumis-es et du NFP, vous pouvez compter sur moi pour combattre les mauvais coups à venir à l'Assemblée et participer dans la rue à toutes les mobilisations dont nous avons besoin pour les déjouer. On ne lâche rien !

Danièle 
OBONO
DÉPUTÉE DE PARIS

VICTOIRE : LA RÉOUVERTURE DES ACCUEILS PHYSIQUES DES SERVICES PUBLICS

En novembre 2023, l'Assemblée nationale a voté à une large majorité en faveur de ma proposition de loi visant à rouvrir les accueils physiques dans les services publics. Par ce vote, s'est ouvert l'espoir d'améliorer significativement l'accès effectif aux droits des millions de personnes pour qui la dématérialisation tous azimuts des démarches administratives représente un obstacle majeur. **Avec le Nouveau Front populaire, nous serons en mesure de l'inscrire à l'ordre du jour du Sénat et de l'adopter définitivement !**



76

semaines
d'activité

922

interventions
en hémicycle

16 630

amendements
signés

500

amendements
adoptés

137

propositions
de loi signées

20

questions
écrites

5

questions
orales

EN CIRCONSCRIPTION

STOP AUX FERMETURES DE CLASSES !

- Courriers au recteur de Paris sur les suppressions dans les écoles Budin, Guadeloupe et au collège Aimé Césaire et sur la fusion des écoles de la rue Archereau
- Soutien : aux rassemblements inter-arrondissements ; aux mobilisations du collège Aimé Césaire et de l'école Budin ; à l'occupation de l'école Cavé

PAS D'ENFANT À LA RUE !

- Question écrite au ministre du logement ; courrier au préfet de Paris
- Nocturne à l'école Richomme pour protester contre l'inaction du gouvernement